

Chez TUI, voyagez avec le sourire!

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

NOUVELLE-ZELANDE FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- Passeport en cours de validité, obligatoire.
- Pour un séjour inférieur à 90 jours, le visa n'est pas exigé.
- Tous les voyageurs doivent présenter une <u>autorisation de voyage électronique (NZeTA)</u> (valable 2 ans, avec entrées multiples.),
 d'un billet d'avion de retour ou à destination d'un pays tiers et pouvoir prouver qu'ils disposeront sur place de moyens suffisants pour le séjour.
- -Pour les passagers en transit, l'obtention d'une autorisation NZeTA est également nécessaire.
- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
- Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire ainsi qu'une photocopie du titre d'identité du parent signataire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

L'ensemble des restrictions sanitaires liées au Covid-19 à destination de la Nouvelle-Zélande ont été suspendues. Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de vaccination ou un test, ni de remplir un formulaire « PLF ».

Toutes ces informations sont valables pour les ressontssants français et sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des veis directs de vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs des inclusions merci de vous référer aux formalités de chaone d'entre elle. Compte-tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères jusqu'au jour de votre départ.

Date de la dernière mise à jour : 24/06/2023. TUI france M 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages...

